

REVUE DE  
L'ARBITRAGE

COMITE FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

2013 - N° 4

# REVUE DE L'ARBITRAGE

## BULLETIN DU COMITÉ FRANÇAIS DE L'ARBITRAGE

ANNÉE 2013 - N° 4 - OCTOBRE-DÉCEMBRE

### S O M M A I R E

---

	Pages
<b>DOCTRINE :</b>	
— L'interprétation arbitrale, par Laurent LÉVY et Fabrice ROBERT-TISSOT.....	861
— Le nouveau droit belge de l'arbitrage, par Olivier CAPRASSE.....	953
— L'arbitrage et le nouveau Règlement Bruxelles I, par Sylvain BOLLÉE.....	979
<b>JURISPRUDENCE FRANÇAISE :</b>	
— Vers un durcissement des conditions de renonciation à l'immunité d'exécution des Etats étrangers en droit français ?, note sous Cass. civ. 1 <sup>re</sup> , 28 mars 2013, par Laurence FRANC-MENGET.....	989
— L'action en nullité de la désignation d'arbitre comme substitut à l'action en nullité du contrat d'arbitre : le remède est-il préférable au mal ?, note sous Cass. civ. 1 <sup>re</sup> , 28 mars 2013, par Mathias AUDIT.....	1003
— La clause de résolution de litiges optionnelle bilatérale à l'épreuve du principe compétence-compétence, note sous Cass. civ. 1 <sup>re</sup> , 12 juin 2013, par Jérôme BARBET.....	1012
— Violation du principe de la contradiction en raison de l'application de dispositions du règlement d'arbitrage non invoquées et non débattues par les parties, note sous Cass. civ. 1 <sup>re</sup> , 26 juin 2013, par Malik LAAZOUZI.....	1022

— Le respect du délai : un des impératifs de l'arbitrage, note sous Paris, Pôle 1 – Ch. 1, 18 juin 2013, par Thierry BERNARD .....	1028
— Indépendance et impartialité de l'arbitre : la Cour d'appel de Paris tire les enseignements de l'arrêt <i>Tecso</i> de la Cour de cassation, note sous Paris, Pôle 1 – Ch. 1, 2 juillet 2013, par Marc HENRY .....	1033
CHRONIQUE DE JURISPRUDENCE ÉTRANGÈRE :	
— Suisse, par Pierre-Yves TSCHANZ et Isabelle FELLRATH .....	1047
SOMMAIRES DE JURISPRUDENCE .....	1071
INFORMATIONS :	
— Le nouveau règlement d'arbitrage du Centre belge d'arbitrage et de médiation (CEPANI), par Jean-François TOSSENS .....	1089
— La réforme du droit de l'arbitrage en Autriche, par Christoph LIEBSCHER .....	1102
— Les arrêts de la Cour de Justice des Caraïbes dans l'affaire <i>British Caribbean Bank Limited (BCB Holdings) c/ Gouvernement de Belize</i> , par Franck YOUNGONÉ .....	1104
— Entrée en vigueur de la Convention de Washington de 1965 au Canada .....	1109
— Actualités du Comité français de l'arbitrage (conférence trimestrielle) .....	1109
— Colloque à venir : L'arbitre international et l'urgence (Milan, 16 mai 2014) .....	1110
DOCUMENT :	
— Code judiciaire belge, Sixième Partie (Loi du 24 juin 2013)	1113
BIBLIOGRAPHIE :	
— Ch. SERAGLINI, J. ORTSCHIEDT, <i>Droit de l'arbitrage interne et international</i> , par François-Xavier TRAIN .....	1131
— J. BILLEMONT, <i>La liberté contractuelle à l'épreuve de l'arbitrage</i> , par Pascal ANCEL .....	1134
— B. AUDIT, L. D'AVOUT, <i>Droit international privé</i> , par Charles JARROSSON .....	1137
— R. WOLFF, <i>New York Convention on the Recognition and Enforcement of Foreign Arbitral Awards – Commentary</i> , par Emmanuel GAILLARD .....	1140
TABLES GÉNÉRALES .....	1143

## L'INTERPRÉTATION ARBITRALE (\*)

par

**Laurent LÉVY**

*Docteur en droit d'Etat (Paris II), Avocat  
(Lévy Kaufmann-Kohler, Genève)*

et

**Fabrice ROBERT-TISSOT**

*Docteur en droit, LL.M., Avocat  
(Lévy Kaufmann-Kohler, Genève)*

### RÉSUMÉ

Pour mener à bien sa mission, l'arbitre est fatalement appelé à interpréter le contrat et le droit applicable au fond du litige. Même si elle porte sur les mêmes objets, on peut légitimement se demander si l'interprétation arbitrale diffère de l'interprétation judiciaire. Cet article tente de répondre à cette question en l'examinant principalement au regard de l'arbitrage commercial international, puis des arbitrages d'investissement et sportif.

En matière d'*arbitrage commercial international*, l'arbitre met l'accent sur la volonté réelle des parties (méthode subjective) aussi bien pour l'interprétation du contrat que du droit applicable. Il

---

(\*) Le présent article a pour base une conférence que l'un des auteurs, M<sup>e</sup> Laurent Lévy, a donnée à Paris en juillet 2012 sous les auspices du Comité français d'arbitrage. Les auteurs remercient le Prof. William W. Park, le Prof. Charles Jarrosson et le Prof. François-Xavier Train ainsi que leurs collègues au sein de LÉVY KAUFMANN-KOHLER, M<sup>e</sup> Sabina Sacco, M<sup>me</sup> Erika Hasler, M<sup>e</sup> Silja Schaffstein et M<sup>e</sup> Magnus Jesko Langer et M. Jean Perrenoud, juriste documentaliste à l'Université de Neuchâtel, d'avoir accepté de lire l'article avant publication.